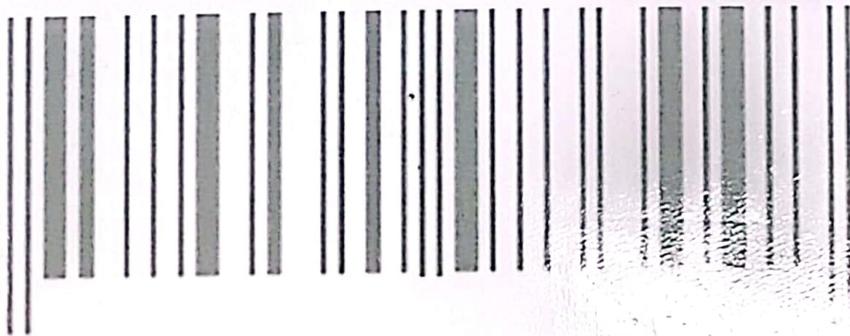


Abdelghani BENAIED



**La protection  
des droits d'auteur  
en Algérie  
à l'épreuve de  
la contrefaçon**



**EDITIONS BAGHDADI**

# Sommaire

Introduction.....	7
<b>Première partie : L'organisation non satisfaisante de la protection du droit d'auteur.....</b>	<b>15</b>
Chapitre 1 : La traduction des grands principes du droit d'auteur dans la loi algérienne.....	17
Section 1 : Les droits reconnus à l'auteur sur son œuvre, non-protégés efficacement.....	17
Section 2 : L'œuvre objet de la protection sans une véritable protection.....	32
Chapitre 2 : La prise en compte incomplète des nouvelles technologies par le législateur algérien.....	38
Section 1 : La loi incomplète face aux défis des mutations technologiques.....	38
Section 2 : Des nouveaux types d'œuvres mal protégées.....	45
<b>Deuxième partie : La protection insuffisante du droit d'auteur contre la contrefaçon.....</b>	<b>53</b>
Chapitre 1 : L'inefficacité de la législation.....	55
Section 1 : Des procédures et des sanctions de contrefaçon non-utilisées.....	55
Section 2 : Une nouvelle loi sur les technologies de l'information et de la communication inapplicable à l'heure actuelle.....	66
Chapitre 2 : La lutte contre la contrefaçon au niveau national et international.....	69
Section 1 : L'échec des organismes nationaux et internationaux dans la lutte contre ce phénomène.....	69
Section 2 : Des Solutions proposées pour ce phénomène.....	73
Conclusion.....	83

## Table de matières

Sommaire.....	v
Introduction.....	7
<b>Première partie : L'organisation non satisfaisante de la protection du droit d'auteur.....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 1 : La traduction des grands principes du droit d'auteur dans la loi algérienne .....</b>	<b>17</b>
<b>Section 1 : Les droits reconnus à l'auteur sur son œuvre, non-protégés efficacement.....</b>	<b>17</b>
§1. Les droits moraux plus en moins respectés.....	18
A. Le droit de divulgation.....	19
B. Le droit au respect et à l'intégrité de l'œuvre.....	20
C. Le droit au nom et à la paternité de l'œuvre.....	20
D. Le droit de retrait et de repentir.....	21
§2. Les droits patrimoniaux non-garantis.....	23
A. Le droit de reproduction.....	23
B. Le droit de représentation.....	24
C. Le droit de distribution.....	24
D. Le droit de transformation.....	25
E. Le droit de suite.....	25
§3. Les exceptions et limites des droits d'auteur non-exploités.....	26
A. La copie privée.....	26
B. La publication de l'œuvre étrangère avec une licence.....	28
C. Le pastiche, la parodie et la caricature.....	29
D. La citation d'une œuvre dans une autre.....	29
E. La représentation gratuite de l'œuvre.....	30
§4. L'exploitation des droits patrimoniaux de l'auteur : L'exemple du contrat d'édition.....	31
<b>Section 2 : L'œuvre objet de la protection sans une véritable protection..32</b>	
§1. Les œuvres censées d'être protégées par la loi.....	33
A. L'œuvre de l'esprit.....	33
B. L'originalité de l'œuvre.....	34
§2. Les œuvres exclues de la protection .....	35

A. Les œuvres de l'Etat.....	36
B. Une série d'œuvres de l'Etat particulières .....	37
<b>Chapitre 2 : La prise en compte incomplète des nouvelles technologies par le législateur Algérien.....</b>	<b>38</b>
<b>Section 1 : La loi incomplète face aux défis des mutations technologiques.....</b>	<b>38</b>
§1. Une loi en voie de développement dans un système très avancé : les droits d'auteur étouffés par Internet et l'informatique.....	38
§2. La numérisation des œuvres traditionnelles.....	40
§3. L'évolution des supports numériques.....	41
§4. Le téléchargement illégal est-il légal en Algérie ?.....	43
<b>Section 2 : Des nouveaux types d'œuvres mal protégées.....</b>	<b>45</b>
§1. Les programmes d'ordinateur, une protection non-globale.....	45
§2. Les bases de données numériques méritent plus d'attention.....	49
§3. Les œuvres multimédia non-concernées par la protection.....	50
<b>Deuxième partie : La protection insuffisante du droit d'auteur contre la contrefaçon.....</b>	<b>53</b>
<b>Chapitre 1 : L'inefficacité de la législation.....</b>	<b>55</b>
<b>Section 1 : Des procédures et des sanctions de contrefaçon non-utilisées.....</b>	<b>55</b>
§1. Les procédures relatives à la contrefaçon.....	55
A. L'action civile et l'action pénale.....	56
B. La rareté d'une action de la contrefaçon.....	58
C. La saisie contrefaçon.....	60
§2. Les sanctions pénales.....	61
A. Les peines principales ne font pas différence entre les contrefacteurs.....	61
B. Les peines complémentaires.....	64
1. La confiscation, la destruction et la remise à l'auteur : une contradiction !.....	64
2. La publication des jugements.....	65
3. Une fermeture de l'établissement sans tenir compte du personnel.....	65
<b>Section 2 : Une nouvelle loi sur les technologies de l'information et de la communication inapplicable à l'heure actuelle.....</b>	<b>66</b>
<b>Chapitre 2 : La lutte contre la contrefaçon au niveau national et international.....</b>	<b>69</b>
<b>Section 1 : L'échec des organismes nationaux et internationaux dans la lutte contre ce phénomène.....</b>	<b>69</b>
§1. Un seul organisme à l'échelle national de protection ne garanti pas une protection efficace.....	69
§2. Les organismes internationaux ne jouent pas un rôle concret dans un pays comme l'Algérie.....	71
<b>Section 2 : Des Solutions proposées pour ce phénomène.....</b>	<b>73</b>

§1. L'équilibre entre l'intérêt de l'auteur et celui du public par une balance en voie de développement.....	74
§2. Renforcement des organisations locales.....	76
§3. Une sensibilisation plus efficace : l'auteur algérien tout d'abord, ensuite le public.....	77
<b>Conclusion.....</b>	<b>83</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>87</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>98</b>